

RW/921/2026/3538/16584/5

Lot 5

Cubage à la décroissance. Respect strict des semis naturels suivant les indications du garde forestier. Seuls les bois marqués de 4 flaches font partie du lot. Les bois marqués de 2 flaches et les houppiers sont réservés. La recoupe des hêtres est indiquée sur chaque arbre. Recoupe marchande pour les autres essences feuillues, soit la mi-circonférence à 1,5 m. Abattage interdit avant le 1/7/2026. Le délai d'exploitation et de vidange est fixé au 1/11/2026. Il n'y aura pas de faculté de prorogation du délai d'exploitation afin d'assurer la fourniture de l'affouage en qualité et en quantité. Site N2000 BE35045 Vallée de la Semois en aval de Alle

Nombre d'arbres total	57	–
Volume grumes	68,026	m³
Volume houppiers	0,000	m³
Volume total	68,026	m³
Cube moyen	1 193	dm³
Circonférence moyenne	135,175	cm
Surface de coupe	6,459	ha
Contact	BOURGUIGNON Victorien, 0479 86 55 31	–
Triage	Triage De La Semois	–
Propriétaire	Vresse Cne	–
Lieu(x)-dit(s)	SUR SOUMONT	–
Vente	Vente feuillue de la Commune de Vresse-sur-Semois Mercredi 06 mai 2026 à 16:30 Salle La Glycine, Rue Albert Raty, 83 à 5550 Vresse-sur-Semois	–
TVA	6 %	–
Certification PEFC	Oui	–

	Chêne		Hêtre	
	Amélioration		Amélioration	
	Normal		Normal	
	Normal		Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
95	2		-	
		1,070		
105	6		-	
115	8		-	
		10,538		
125	9		2	
135	7		-	
145	9		2	
		28,763		4,348
155	1		2	
165	-		2	
175	3		2	
		7,471		10,854
185	1		-	
195	-		1	
		2,531		2,451
Total grumes	46	50,373	11	17,653
Houppiers/Taillis	-		-	